



RAPPORT D'ACTIVITES ANIMATION DU SAGE

L'année 2008 a été, pour l'élaboration du SAGE AGOUT, avec la mise en place des nouveaux statuts du syndicat mixte, les élections locales et l'arrivée d'un nouveau président, et le changement de L'animateur SAGE, une année charnière.

A ce titre, il faut noter que le poste d'animateur est resté vacant durant 3 mois, avec le départ en juin 2008 de Xavier BEAUSSART et l'arrivée en septembre 2008 de Sophie LEBROU.

Ce changement a ralenti l'élaboration du SAGE. Le dernier trimestre aura servi à faire un point global sur le bassin et de prise en charge des dossiers afin de repartir en 2009 sur des bases saines.

Réunions des instances

Réunion du bureau de la CLE : janvier 2008 pour valider le travail sur la définition des enjeux sur le bassin versant.

Réunion de la CLE : février 2008 de validation des enjeux et des objectifs stratégiques.

Après la publication du décret du 10 août 2007 et de la circulaire du 21 avril 2008, mais également suite au renouvellement des élus municipaux, il a été engagé une réflexion sur le renouvellement de la CLE. Dans un premier temps, cette réflexion s'est engagée sur un renouvellement partiel suivant la phase de transition prévu dans le décret. Cependant, les mandats des représentants à la CLE arrivant à échéance en mars 2009, il est actuellement étudié le renouvellement total de la CLE suivant la composition définie dans le décret (plus de la moitié des membres représentant le collège des élus et de leurs groupements, plus du quart représentant le collège des usages, moins d'un quart représentant l'Etat et ses établissements publics). Le souhait de Mme la Présidente de la CLE est que cette nouvelle assemblée puisse être opérationnelle dès mars 2009. Une discussion est engagée auprès des services de Monsieur le Préfet.

Développement du Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout

Suite à l'élaboration des nouveaux statuts la transformation du Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout s'est concrétisée par la mise en place des 3 compétences (compétence obligatoire SAGE, compétences optionnelles Entretien et Inondations Thoré). Cela a nécessité un important travail budgétaire afin de prendre en compte ces modifications.

La mise en place effective des statuts a été immédiatement suivi du renouvellement des conseillers municipaux et, en suivant, des délégués au syndicat mixte en juin 2008.

La structure a également procédé au recrutement d'un nouvel animateur SAGE suite au départ, le 1^{er} juin 2008, de Xavier BEAUSSART. Sophie LEBROU a pris ses fonctions au 1^{er} septembre 2008.

De septembre à décembre, les communautés de communes non adhérentes ont été sollicitées afin de connaître leur volonté d'adhérer au Syndicat pour la compétence SAGE. Durant l'été 2008, la communauté de communes Sor et Agout a été contacté, via la commune de Saix, pour adhérer à la compétence SAGE.

Au 30 novembre 2008, les Communautés de communes Tarn-Dadou et Vals et Plateaux des Monts de Lacaune ont fait cette démarche.

Les communautés de communes « Montagne du Haut Languedoc » et « Mont d'Alban » ont été contactées et seront rencontrées d'ici la fin de l'année.

Le but pour 2009 est de fédérer les intercommunalités autour du syndicat et du projet SAGE.

Elaboration du document « SAGE »

De janvier à juin 2008 :

Définition des enjeux et des objectifs stratégiques en découlant.

Lancement du renouvellement du collège représentant les élus suite aux élections municipales puis sur le renouvellement en totalité de la CLE.

Identification de besoins en données complémentaires notamment sur les cours d'eau déficitaires identifiés dans le PGE, le schéma de prévention du risque inondation hors Thoré, définition des cours d'eau patrimoniaux et des zones humides.

Orientation du programme de mesures.

De septembre à décembre 2008 :

Le dernier trimestre a permis à la nouvelle animatrice de prendre connaissance des dossiers relative à l'élaboration du document « SAGE » :

Nouvelle réglementation suite au décret du 10 août 2007 et la circulaire du 21 avril 2008 relatifs au SAGE

Prise de connaissance de l'état des lieux du SAGE Agout, des objectifs généraux et des enjeux du bassin versant validés par la CLE en février 2008.

Travail sur le renouvellement de la CLE en 2009 (anticipation).

Réflexion sur les études complémentaires à lancer en 2009 et sur la nature de ces études (réalisation en interne ou externe) :

- Cours d'eau patrimoniaux,
- Zones humides,
- Cours d'eau déficitaires,
- SPRI Agout
- Tendances et scénarios du SAGE.

Définition de la nature du travail à réaliser en 2009 techniquement : transcription technique des mesures.

Maîtrise d'ouvrage du SAGE Agout

Lancement de l'étude sur la ressource en eau sur le Bernazobre avec un travail conjoint d'un bureau d'études CALLIGEE et de la chambre d'agriculture. Les résultats de la première campagne de mesure seront communiqués début 2009 avec un rendu de fin d'étude en 2010.

Schéma de Prévention du Risque Inondation sur le bassin de l'Agout (hors Thoré) :

Cette étude fait suite à celle réalisée en 2002 sur le Thoré et permettra de rédiger de façon pertinente le volet inondation du SAGE. Le cahier des charges a été élaboré durant l'année 2008 et la consultation effectuée en octobre 2008. Le bureau d'études sera choisi par le conseil syndical en décembre pour une notification en janvier 2009.

Le bassin de l'Agout dans le bassin Adour-Garonne

Suivi du Plan de Gestion des Etiages du bassin du Tarn et des implications pour le SAGE Agout.

Suivi du projet Utilisation Rationnelle de l'Eau avec l'ARPE :

Le syndicat a accueilli durant 3 mois une stagiaire qui a effectué une étude de recensement de l'utilisation domestique de l'eau.

Le rendu de l'étude a été réalisé en septembre 2008 à l'Agence de l'Eau et servira de base de travail à l'ARPE dans le projet global.

Finalisation de la mise en place d'une application de consultation et de mise à jour des données sur l'eau du bassin (en commun avec les syndicats du Tarn, du Viaur et Cérou-Vère).

Le syndicat a accueilli durant 6 mois un stagiaire afin de mettre en place une base de données spécifique sur les travaux du syndicat. Ce stage a été prolongé par une embauche temporaire de 3 mois. Cette base de données a été construite conjointement avec les syndicats du Viaur et Cérou-Vère ainsi que la CATER afin qu'elle réponde aux différents critères et puisse être commune à tous.

Une convention entre les 4 syndicats a été finalisée pour embaucher conjointement un coordonnateur de la base de données qui sera hébergé par le syndicat du Cérou-Vère.

La base de données est accessible par les 4 syndicats et mise à jour régulièrement.

Poursuite du site internet.

Divers

Avis dans le cadre des décisions de police de l'eau.

Accompagnement de la démarche dans les Monts d'Alban.

Participation aux groupes de travail pour la révision du SDAGE Adour Garonne (définition du ROC...),

Participation à Commission territoriale Tarn Aveyron,

Participation charte forestière de territoire

Participation comité pilotage NATURA 2000 Vallée de L'Arn,

Participation comité de pilotage pour la vidange en 2011 du plan d'eau du barrage du Laouzas,

Présentation du travail d'animation des SAGE à la formation des enseignants des établissements d'enseignement agricole.